



VEZAC

GAGNANT !

DÉPARTEMENT DU CANTAL



www.vezac.fr



REMERCIEMENTS

Nous remercions les commerçants et artisans situés sur la commune, de leur aimable participation à la publication de ce bulletin, qui a été imprimé à 650 exemplaires et distribué dans tous les foyers Vézacois.

CUISINE - SALLE DE BAIN - MEUBLE TV DRESSING - CHAISES



Conception Cuisine

Contact : Richard BOUQUIER
07.82.07.55.24
Etude gratuite sur rdv

60, rue des Carme - 15000 AURILLAC (côté viaduc)

ELECTRICITE GENERALE
BENECH Eric
Installation neuf et rénovation
Chauffage - Dépannage - Motorisation

11 rue des Puys - 15130 VÉZAC
06.86.83.05.99 - 04.71.62.42.42
benech.eric@orange.fr

04 71 43 38 61

Utile
Vézac

Presse - Dépôt de pain - Gaz - Produits régionaux
Centre Commercial Les Terrons - 15130 VEZAC



Le Salon
Homme, Femme, Enfant

Vezac 0471432044

COUVERTURE - ZINGUERIE

SARL FARTO

18 allée de la Grille - 15130 Vézac
04.71.62.46.66 - 06.86.37.17.19

SARL GARAGE BLANC ELAN



- Mécanique Générale
- Tolerie
- Peinture

Station de lavage et carburant 24h / 24h

Louradou 15130 VEZAC
04 71 62 42 06
E-mail : garageblanc.vezac@orange.fr



HELENE COUTURE

Couture, retouches

Hélène MATOS FERREIRA
25 rue du Mas
15130 VEZAC
06.48.28.33.43

OLIVIER DÉCORATION Olivier JUDGE

Peinture - Décoration - Revêtement de sol
Ravalement de Façade

8, rue du Roucan - 15130 VÉZAC
Tél.: **04 71 62 42 19** - Port.: **06 81 44 03 99**



Nulle Part Ailleurs... Bar Tabac Restaurant

04.71.47.46.14 - Zone commerciale - VEZAC

LE MOT DU MAIRE

« VEZAC QUI GAGNE »

Par l'ampleur de ses résultats depuis plusieurs années et les victoires obtenues en 2018, le Cercle Sportif Vézacois nous a transmis le plus beau des messages.

Dans le même esprit d'engagement et de dynamisme, l'ensemble du monde associatif a été omniprésent.

Il nous est donc paru évident, afin d'exprimer notre reconnaissance et adresser nos plus vifs remerciements de leur attribuer la première partie de ce bulletin.

Merci à tous les responsables et bénévoles, vous êtes les premiers acteurs du « Bien vivre à Vézac ».

« VEZAC QUI GAGNE »

dans la réalisation des projets structurants :

- La construction du Foyer de vie et les 12 premiers logements de la Cité des Aînés sont en cours.
- Celle de la Maison commune et activités partagées, ainsi que la première tranche de la future zone commerciale débutera dès le 1er trimestre de l'année 2019.

Ces différentes réalisations et financements sont présentés dans ce bulletin.

« VEZAC QUI GAGNE »

dans le domaine de la solidarité. Je veux bien entendu évoquer ici le succès des « Chemins de Via Santé ». Merci à vous tous pour votre implication et votre participation. Cette manifestation est maintenant connue et reconnue sur le Bassin Aurillacois. Poursuivons le travail ensemble pour qu'il devienne le rendez-vous incontournable du « vivre ensemble ».

« VEZAC QUI DOIT GAGNER »

dans l'aide et l'accompagnement des personnes avançant en âge pour le « bien vieillir à Vézac ».

Une politique communale claire doit être définie, des moyens financiers et humains mis en œuvre malgré une conjoncture difficile, c'est notre « devoir ».

Nous reviendrons vers vous dans les prochains mois pour vous proposer une large concertation et définir un programme d'action.

Le travail accompli depuis plus de 4 ans donne ses premiers résultats, il nous faut poursuivre dans cette voie pour continuer le développement de la commune et améliorer la qualité de vie de chacun.

Je sais que je peux compter pour cela sur l'engagement de l'équipe municipale et l'ensemble du personnel des services, merci à vous tous de toujours répondre présents.

Je vous souhaite, Madame, Monsieur, ainsi qu'à vos familles une très bonne et heureuse année.

Bien amicalement,

Le Maire,
Jean-Luc LENTIER

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE :

1, place Alfred CHARDON - 15130 VEZAC
Tél.: 04.71.62.40.09
fax : 04.71.62.42.67
Email : mairie.vezac@wanadoo.fr
Site internet : www.vezac.fr

Jours et heures d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
Les lundi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30



CONSEIL MUNICIPAL :

Maire : M. Jean-Luc LENTIER

Adjoints : Mmes MM. Stéphanie GARDES, Jean-Claude TERRISSE, Jacqueline GASNAULT, Gilbert DAUDE

Conseillers : Mmes MM. Jean BOUNIOL, Michel CONDAMINE, Philippe ZENON, Patrick LOURS, Laurent LAVERRIERE, Isabelle CHATEAU, Isabelle BASSET, Stéphanie DELORME, Christelle CHASTEL, Céline DELSOUC-GABEN.

PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS :
sur rendez-vous.

PACS :

En mairie du lieu de domicile

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité en cours de validité pour les 2 partenaires,
- Copie d'acte de naissance des 2 partenaires,
- Justificatif de domicile de - de 3 mois.

A récupérer en Mairie ou à télécharger sur internet :

- Déclaration de PACS,
 - Convention de PACS,
 - Attestation de non lien de parenté,
 - Attestation de résidence principale commune.
- Prendre r.d.v. auprès de la mairie pour fixer la date du PACS.

RECENSEMENT MILITAIRE A PARTIR DE 16 ANS :

Le recensement (garçon et fille) doit avoir lieu en mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire.

Pièces à fournir :

- Livret de famille,
- Pièce d'identité.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales de la commune doivent se rendre en mairie munies de leur pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

MEDIATHEQUE ET AGENCE POSTALE :

Vous pouvez non seulement effectuer vos opérations postales (le courrier part tous les jours à 12H), mais aussi faire les photocopies ou emprunter des ouvrages (BD, romans, policiers...) ou DVD à la médiathèque. La consultation du site www.culture.cantal.fr est possible, depuis chez vous pour favoriser vos réservations en ligne.

Les prêts de livres et vidéos sont entièrement gratuits et ouverts à tous, sans délais stricts.

Une tablette tactile vous donne accès à différents sites (mairie, poste, sécurité sociale, pôle emploi, amendes....)

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h - 5, rue Pierre Marty (à côté de la cantine scolaire)

TEL: 04 71 62 40 00

ÉTAT CIVIL 2018

NAISSANCES :

13 Février	Jade CHAUSY - 10 rue Du Roucan
21 février	Maiwel Vaïana MIODET - 1 place Alfred CHARDON
14 Mai	Lyana BOURBON-DAUDE - 27 rue Pierre MARTY
27 Mai	Elise Marie BOISSIERE - 11 rue de Rouquette
31 Mai	Lucas BOLET - 34 rue Bernard DEJOU
31 Mai	Louis BOLET - 34 rue Bernard DEJOU
19 Juin	Maylan Didier OILI - 3 rue de la Prade
6 Juillet	Raphäel Louis Maël FILLON - 3 allée de Rouquette
07 Août	Camille Edouard MAHIET - 8 plaine de Runhac Bas
24 septembre	Marius DUJOLS - 8 route d'Aurillac
30 septembre	Arthur LANTUEJOUL - 1 rue du Général Gabriel LACOSTE
03 octobre	Lyana Marie NOYGUES - 16 allée de Rouquette
11 octobre	Clovis Francis CAMBON - 8 chemin du Caliastroux
19 octobre	Jeanne Capucine Julie MAGNE - 12 rue du G. G. LACOSTE
06 décembre	Tom Jean GATIGNOL - 19 chemin de Montredon
09 décembre	André LEBROU - 4 impasse de Rouquette
10 décembre	Léna BARRIERE - 4 route de Cavanière
15 décembre	Hugo Paul DELOUSTAL - 20 route d'Aurillac
28 décembre	Milà LONG ALBOUZE - 11 rue de Rouquette

MARIAGES :

14 Juillet	Nelly POUSSERGUES & Florian GIRE - domiciliés 9 rue de la Prade
18 Août	Audrey TODESCHINI & Mathieu BETHULEAU - domiciliés 5 rue du Pont
01 septembre	Marine SALAVERT & Collin HILL - résidants 31 route de Salès

DECES :

18 Janvier	Andrée MANHES Veuve LAROUSSINIE - domiciliée 21 route de Runhac
02 Mars	Marie Madeleine DELPUECH Veuve GUERET - domiciliée 2 rue A. CHAUVET
27 mai	Mélanie BOS veuve CARCANAGUE - domiciliée Route d'Aurillac
04 Octobre	Marcel BARBET - domicilié 10 rue Marcel DAUZIER
10 Novembre	Pierre FOURCHE - domicilié 14 rue Augustin CHAUVET
24 Novembre	Bernard GRATADOUR - domicilié 1 chemin du Prince

ADRESSES UTILES

CABA : 04.71.46.86.30.

Email : contact@caba.fr

Services techniques CABA :

04.71.46.48.50

(Dépannage eau, assainissement)

04.71.46.48.60 (Astreinte)

POLE EMPLOI :

9 avenue commandant Monraïsse -

15000 Aurillac : 3949

www.pole-emploi.fr

A.C.A.R.T. Association Cantalienne

Aide à la Remise au travail et repas

à domicile : 14, avenue des Prades -

15000 AURILLAC

04.71.48.22.69

www.capgeris.com

A.D.M.R. : Aide à domicile en Milieu

Rural : 8, rue de la Gare - 15000

AURILLAC 04.71.48.66.40

www.admr.org

A.S.E.D. Cantal

A.D.A.V.E.M.I.C. : Aide à Domicile

Personnes Agées et Malades :

30, Avenue Milhaud - Aurillac

04.71.48.42.46

www.asedcantal.com

S.S.I.A.D. Service de Soins

à Domicile : 11, rue de la Coste -

15000 AURILLAC

04.71.64.16.07 - 08 99 03 69 24

www.sanitaire-social.com

C.L.I.C. Centre Local d'Information

et de Coordination :

12, rue de la Coste - Aurillac

04.71.45.47.46

Centre Social

d'Arpajon-Sur-Cère :

15, avenue du Général Leclerc

Arpajon-Sur-Cère 04.71.64.55.33

www.centresocial-arpajon.com

RELAIS PETITE ENFANCE

service du Centre Social d'Arpajon,

il est situé dans les locaux de la

MAM et est ouvert :

- lundi de 9h30 à 11h30 (halte jeux)

- jeudi 14h30 à 17h30 (permanence

délocalisée et halte jeux)

04.71.64.55.33

www.centresocial-arpajon.com

STABUS TRANSPORTS :

04.71.48.53.00 - www.stabus.fr

FINANCES BUDGET PRIMITIF 2018

SECTION D'INVESTISSEMENT

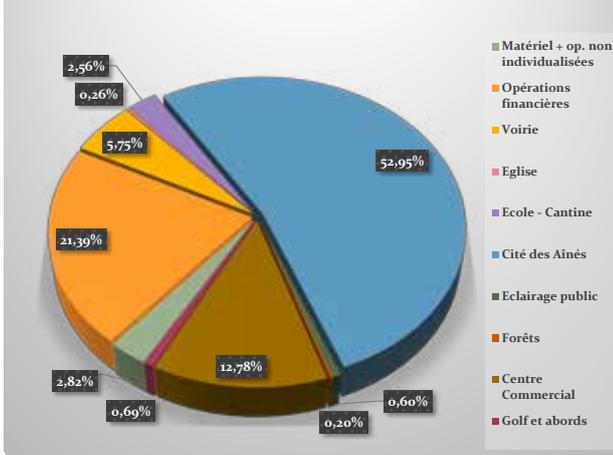
DÉPENSES

Matériel + op. non individualisées	22 000€
Opérations financières	167 342€
Voirie	45 000€
Eglise	2 000€
Ecole - Cantine	20 000€
Cité des Aînés	414 220€
Eclairage public	4 700€
Forêts	1 500€
Centre Commercial	100 000€
Golf et abords	5 400€

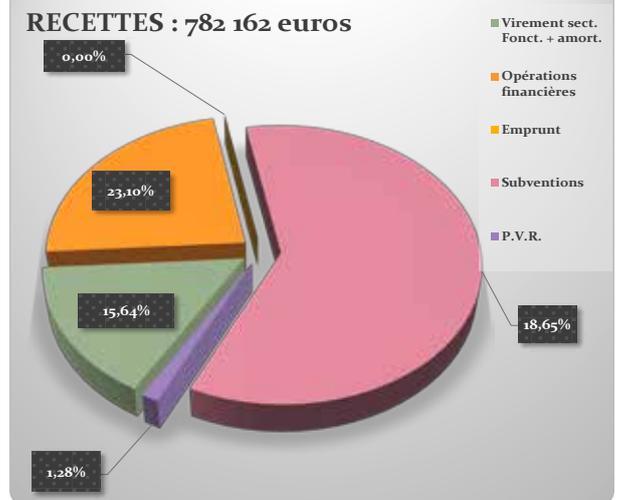
RECETTES

Virement sect. Fonct. + amort.	122 340€
Opérations financières	180 642€
Emprunt	0€
Subventions	469 180€
P.V.R.	10 000€

DEPENSES : 782 162 euros



RECETTES : 782 162 euros



SECTION DE FONCTIONNEMENT

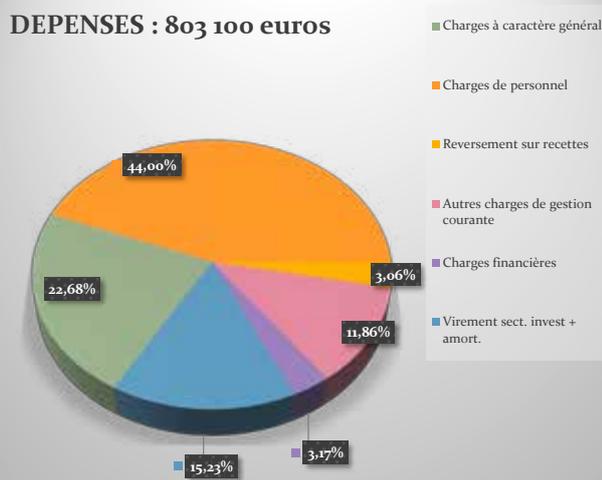
DÉPENSES

Charges à caractère général	182 160€
Charges de personnel	353 400€
Reversement sur recettes	24 500€
Autres charges de gestion courante	95 200€
Charges financières	25 500€
Virement sect. invest + amort.	122 340€

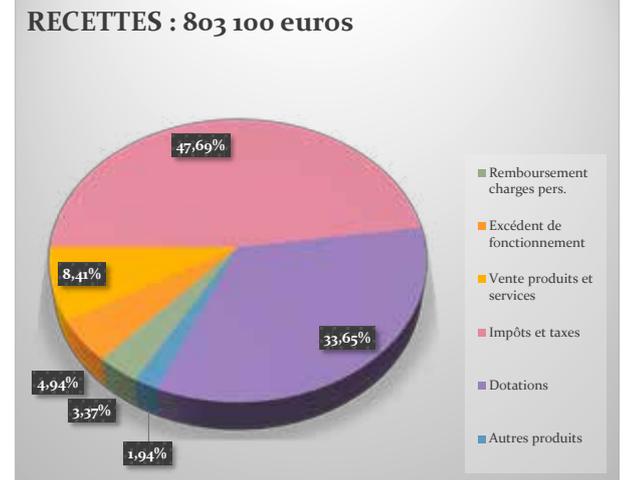
RECETTES

Remboursement charges pers.	27 100€
Excédent de fonctionnement	39 665€
Vente produits et services	67 550€
Impôts et taxes	383 000€
Dotations	270 285€
Autres produits	15 500€

DEPENSES : 803 100 euros



RECETTES : 803 100 euros



REVISIONS TARIFAIRES 2019

CANTINE SCOLAIRE		
	Tarif A (Enfants)	3 €/repas
	Tarif B (Adultes)	6 €/repas
(Réservé aux employés municipaux, aux enseignants et employés d'association communale).		
GARDERIE		
	Tarif A Matin	6,80 €/mois
	Midi	1.50 €/mois
	Tarif B Soir	11.30 €/mois
LOCATION SALLE POLYVALENTE inchangé		
MANIFESTATIONS	COMMUNE	EXTERIEUR
Concours de belote, quine	35 €	190 €
Assemblée générale ou réunion	Gratuit 1 par an	160 €
Arbre de Noël	35 €	210 €/jour - 360 €/ 2 j.
Buffet campagnard, repas	150 €	400 €
Apéritif	90 €	230 €
Exposition, cinéma	40 € + 15 €/j. au-delà de 4 jours	120 € + 30 €/j. au-delà de 4 jours
Manifestations à but lucratif ou activités commerciales	400€	600 €
Associations communales : 4 locations gratuites/an (sauf nettoyage). Gratuit en semaine (du lundi au jeudi)	35 €	
Nettoyage salle polyvalente :		83€
Chèque caution :	1000 €	1000 €
CIMETIERE inchangé		
Concession cinquantenaire renouvelable		50 € le m ²
Case columbarium trentenaire renouvelable		335 €
Dispersion des cendres :		60 €
TARIF HORAIRE : TRAVAUX POUR LE COMPTE DE PARTICULIERS inchangé		
Tarif horaire de main d'œuvre concernant des travaux réalisés par le personnel communal pour le compte de particuliers . Ces prestations pour le compte de tiers ne seront exécutées qu'en cas d'urgence et sur demande exceptionnelle.		45 €
Tarif horaire d'intervention personnel communal et matériel mécanisé pour déneigement		65 €
TRANSPORT		
TRANSPORT SCOLAIRE	12.70 €/mois et par enfant	
TRANSPORT CENTRE SOCIAL	25 €/ semestre et par enfant (facturé en 2 fois) inchangé	
LOCATION CHAPITEAU inchangée		
Associations communales	5 prêts gratuits par an (90 € au-delà)	50€ Forfait montage si réalisé par la commune
Particuliers Commune	130 € (location uniquement sur le territoire de la Commune. Caution : 200€)	
PUBLICITE POUR LE BULLETIN MUNICIPAL inchangé		
pavé 90 x 40 mm		42 €
pavé 90 x 85 mm		68 €
pavé 190 x 40 mm		68 €
pavé 190 x 85 mm		110 €
dernière page de couverture (190 x 85) mm		160 €
page entière		300 €

APE DE L'ÉCOLE DE VÉZAC

Vide grenier d'automne

Première manifestation de l'année scolaire 2018-2019 pour la nouvelle équipe de l'APE !

Ce fut un grand moment de solidarité et de complicité où tous ont mis en œuvre une énergie débordante pour accomplir les nombreuses tâches indispensables à l'organisation de ce type d'événement.

Plus de 50 exposants de présents, de nombreux visiteurs et le soleil ont fait de cette journée un succès.

L'équipe APE partage une vision et des valeurs communes dans l'intérêt de nos enfants et c'est dans la convivialité et avec beaucoup de dynamisme que nous

avons préparé cette manifestation. Le soutien, les conseils et l'aide des anciens membres APE et plus particulièrement de l'ancienne présidente, nous a permis d'appréhender dans de bonnes conditions cet événement.

Complémentaire et motivée, la nouvelle équipe de l'APE souhaite poursuivre cette aventure humaine de manière positive et entretenir la vitalité de l'association en relevant les nombreux défis qui l'attendent pour financer des sorties à nos bambins.

La Présidente,
Céline MAS



ANCIENS A.F.N. ET ANCIENS COMBATTANTS

Lundi 19 mars, commémoration du cessez-le feu en Algérie avec dépôt de gerbe au Mémorial et au Monument aux Morts,

Jeudi 12 avril, sortie de printemps par une journée ensoleillée avec une visite de la maison de la faune à Murat puis, à Albepierre où nous avons dégusté des grenouilles ; le retour s'est effectué par Prat de Bouc, la vallée du Brezons et un arrêt à Lacapelle Barrez réputée pour son excellente fouace.

Mardi 8 mai, la cérémonie de la Victoire du 8 mai 1945 se

déroulait au Monument aux Morts

Le 21 septembre le Président M. Untrau se rendait au Conseil Départemental de la FNACA à Arpajon/Cère, Vendredi 16 novembre assemblée générale des anciens d'AFN

Nous remercions la municipalité pour son implication lors des cérémonies,
Le bureau





Le 30 juin, propriétaires, chasseurs, non chasseurs ont été conviés à déguster un chevreuil à la broche autour de la retransmission du match France-Argentine.

Le Ball Trap, avec 6 500 cartouches tirées fût un succès ainsi que les tripoux du dimanche matin, la soupe au fromage a clôturé ce week-end festif.

Merci également aux propriétaires pour le prêt du terrain, ainsi que tous les

bénévoles.

32 cartes de chasses ont été délivrées cette année.

Le 10 septembre, nous avons eu la chance de prélever un magnifique sanglier de 65 kg.

Les chasseurs de Vézac vous souhaitent une bonne année 2019.

Le Président,
Pierre FRAISSIGNE

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE (AGVV)



L'association vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2019 et espère vous accueillir quel que soit votre âge (à partir de 13 ans) pour vous faire partager ses cours de GYM, tous les mardis de 20h15 à 21h15 à la salle polyvalente de VEZAC.

Ils sont animés par Céline (diplômée GV et licence STARS) et Christelle (remplaçante occasionnelle bénévole).

Dans une ambiance conviviale et musicale, les exercices sont variés (échauffement, accélération cardio-vasculaire, stretching, abdominaux...) afin de faire travailler chaque partie de son corps dans le but de renforcement musculaire, de simple entretien ou en

complément à tout autre sport. Chacune va à son rythme et selon ses capacités sans esprit de compétition.

L'association dispose de différents matériels: tapis, élastiques, bracelets lestés, bâtons, steps...

Participation possible de votre comité d'entreprise ou du PASS CANTAL pour les ados.

Possibilité d'adhérer à tout moment avec tarif dégressif. (cours de découverte gratuit)

Tarifs annuels: Adultes 66€, ados 54€, étudiants 60€.

Le Bureau

ASSOCIATION GRAND AIR



Le club nature grand air de Vézac rassemble des amoureux des espaces naturels, ouvert à toute la famille. Vous pouvez découvrir la flore et faune du Cantal, des promenades avec des thématiques sont organisées plusieurs fois dans l'année, comme par exemple

notre sortie week-end en septembre à la réserve naturelle de Chaudefour dans le Puy de Dôme.

Si vous aimez les serpents, les fleurs et autres espèces venez nous rejoindre.

Sylvain VINCENT

ASSOCIATION LES TERRONS

Le Centre Commercial des « Terrons » a opéré quelques changements. En effet, une reconfiguration des locaux des différents commerces a été réalisée au cours des derniers mois.

Par souci de toujours servir au mieux leur clientèle, les membres de l'association montrent tout au long de l'année, leur dynamisme. Alors, cette année 2018 s'est déroulée à un bon rythme :

- 1er avril : Animations diverses de Pâques avec la traditionnelle chasse aux œufs,
- 17 Juin : Marché de pays : une belle réussite pour la mise en place de cette nouvelle animation,

- 22 septembre : Participation aux Chemins de Via Santé, avec remise d'un chèque de 200 euros et d'un ravitaillement offert aux marcheurs,
- 17 novembre : Concours de Belote annuel avec un nombre de joueurs de cartes toujours grandissant,
- 16 décembre, Animations de Noël: tombola gratuite, dégustations d'huîtres, distribution de bonbons, chocolats chauds, rencontre avec le Père Noël, la présence de la maison Bélard avec ses plats chauds à emporter ou à déguster sur place... Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2019.



CERCLE SPORTIF VEZACOIS

Une montée historique pour le C.S. Vézac

Les footballeurs vézacois ont, cette année encore, porté haut les couleurs de leur commune. Terminant premier de leur poule en Départemental 3 - Promotion, ils se sont offert le droit de disputer la finale de leur championnat contre le leader de la seconde poule, Saignes. Le rendez-vous était fixé à Baradel, le samedi 9 juin dernier. Au terme d'une nouvelle saison réussie, les hommes de Jérémie Veyrines, entraîneur de l'équipe première, avait à cœur

de partir en vacances sur une nouvelle victoire. Portés par un public vézacois nombreux et survolté, nos joueurs ont réussi l'exploit de battre une équipe invaincue sur l'exercice 2017-2018. Au quart d'heure de jeu, Vézac comptait déjà 3 buts d'avance respectivement inscrits



par Frederic Gillet, Benjamin Gaston, et Mathieu Martin. Ce n'était que le début d'une après-midi magnifique puisque Kevin Buffet et Mathieu Martin, à nouveau, allait alourdir le score d'un match maîtrisé de bout en bout. Un Benjamin Esbrat impeccable dans sa cage permet aux Rouges et Bleus de maintenir leur but inviolé. C'est dans ce contexte et sous un soleil de plomb que Vézac a remporté le titre de Champion Départemental 3 - Promotion, un an tout juste après avoir acquis

celui de Départemental 4 - Première Division. Jamais le club n'avait dans son histoire atteint ce niveau de compétition puisque cette saison le groupe 1 évolue en Départemental 2 - Excellence.

permet aux Rouges et Bleus de maintenir leur but inviolé. C'est dans ce contexte et sous un soleil de plomb que Vézac a remporté le titre de Champion Départemental 3 - Promotion, un an tout juste après avoir acquis

celui de Départemental 4 - Première Division. Jamais le club n'avait dans son histoire atteint ce niveau de compétition puisque cette saison le groupe 1 évolue en Départemental 2 - Excellence.

COMITE DE JUMELAGE VEZAC 15 / VEZAC 24

A la suite de notre Assemblée Générale de février, cette année 2018 nous a permis d'aller à la rencontre de nos amis de Dordogne en mai et de les recevoir en septembre. Nous avons participé à la fête patronale et aux chemins de Via santé.

Enfin notre voyage annuel nous a emmenés en Corrèze. Parking du golf, samedi 9 juin 2018 à 7 h 30. Nous sommes 31 membres du Comité de Jumelage à nous retrouver avec grand plaisir, d'autant que le soleil se propose de nous accompagner. Nous partons avec un car Ouvrier jusqu'à Brive où nous arrivons vers 10 h. Nous sommes accueillis par le conducteur du petit train qui va nous emmener pour un parcours commenté à travers les rues du centre historique. Vers 11 h, Éric Lamy, artisan chocolatier nous fait découvrir son laboratoire, l'enrobage des chocolats, les étapes de la fabrication et l'historique des fèves de cacao. Il nous montre, et surtout nous fait déguster, de pures origines de cacao.

Le déjeuner qui suit, à base de spécialités locales, est unanimement apprécié.

A 14 h 30 nous visitons la distillerie Denoix, labellisée «entreprise du patrimoine vivant» et installée dans des locaux du XIXème siècle à l'esthétique particulièrement réussie. Nous y dégustons des spécialités aux noix du pays, des liqueurs rares et la fameuse moutarde violette de Brive.

A 16 h, nous sommes dans les ardoisières de Travassac, site d'extraction d'ardoises très impressionnant où se marient harmonieusement minéral et végétal. Nous assistons à une démonstration de gestes ancestraux qui permettent de transformer la pierre en ardoise réputée. Nous sommes de retour à Vézac vers 20 h 30 enchantés de cette journée agréable et instructive.

Bonne année 2019 à tous les Vézacois.
Le Président Michel JOANNY

Ceux qui voudront nous rejoindre seront les bienvenus.
Contact : micheljoanny@hotmail.com ou 04.71.62.44.06.



FESTIVEZAC



Dimanche 19 août 2018 nous avons conviés «Les Compagnons D'Orlhac», une troupe médiévale, pour une après-midi spectacle, avec une belle démonstration des combats, explications sur les métiers d'antan (tissage), leurs différents costumes et nous nous sommes aperçus que c'était une équipe très sympathique, avec la chance d'avoir le soleil et une chaleur de plomb.

Cette magnifique journée s'est terminée par un repas à la bonne franquette (saucisses/frites) et un magnifique feu d'artifice tiré du Château De Salles par Mr Enguérand Mazard, artificier, avec la participation de la Mairie, de Mr Vabret et son équipe.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour perpétuer le "comité des fêtes".

GOLF CLUB DE VÉZAC

Harilala RAHERINDRAIBE, 16 ans a porté haut les couleurs du golf de Vézac en cette année 2018

Le parcours est long pour accéder aux phases finales du Championnat de France. 1ère étape : il faut être sélectionné dans l'équipe Auvergne Rhône Alpes. Sont pris les meilleurs de la ligue au Mérite National Jeunes.

Ainsi de mars à juin Harilala va enchaîner les grands prix jeunes et adultes (Bordeaux, Nîmes, Valence, Haute Auvergne, Mionnay, Saint-Clair, Limoges, Aubazine, Volcans). Suite à ce marathon golfique Harilala obtient suffisamment de points pour intégrer l'équipe de la ligue Auvergne Rhône Alpes, (4ème place) pour la Finale Interrégionale avec la ligue PACA.

Celle-ci se déroule sur 64 trous les 10,11 et 12 juillet au golf du Gouverneur (Lyon).

Les 6 meilleurs joueurs sont qualifiés pour les phases finales du championnat de France.

Harilala joue +3 le 1er jour ; +2 le 2ème (meilleure carte du jour) et se retrouve second à l'attaque du dernier jour. Début de 3ème tour compliqué pour Harilala (certainement le stress) et il rend une carte de +9 et se classe 6ème de la compétition.

Il est qualifié et sera le seul représentant de la ligue Auvergne Rhône Alpes.

La phase finale du championnat de France se déroule du 25 au 31 juillet sur les parcours du golf de Bordeaux Lac. 82 minimes sont présents.

1ère phase : 36 trous stroke-play ; 32 qualifiés, répartis selon leur place dans la qualification sur un tableau de progression.

Après 18 trous Harilala est 49ème avec une carte à +4 ; lors du 2ème jour il joue -1 ce qui le fait remonter à la 23ème place et lui permet d'entrer dans le tableau final pour disputer les matchs-play.

En 16ème de finale son adversaire (index 0 ; membre de l'équipe de France), classé 8ème au Mérite National fait parler son expérience et bat Harilala au trou n°17 (3&2).

Un grand bravo à lui pour son parcours.

Même si Harilala peut nourrir quelques regrets de ne pas être allé plus loin, il peut être fier de son parcours, fierté également pour Aimé son papa qui l'entraîne, le soutient et l'accompagne tout au long

de ses déplacements. Fierté enfin pour l'école de golf de VEZAC/AURILLAC, le professeur et les bénévoles. Le Bureau.



LES BOUGNATS 4X4

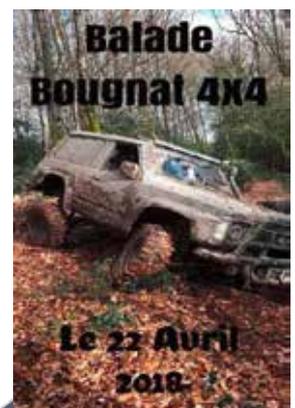
L'évènement marquant de notre association «BOUGNAT 4X4» est notre randonnée 4x4 qui a lieu chaque année au mois d'avril.

Cette randonnée nous permet de nous réunir entre différents clubs du Cantal et autres départements limitrophes, notre point fort est que nous proposons depuis 6 années des circuits variés et toujours différents dans la commune de Vézac et

ses alentours dans le respect de notre environnement.

Nous répondons aussi présent aux différentes manifestations de la commune et notamment cette année nous sommes fiers d'avoir participé au bon déroulement de la journée des «chemins de via santé» qui fut semble-t-il un énorme succès.

Les Bougnats vous souhaitent une bonne année 2019.



LES EPICÉAS



Un moment fort de l'année 2018, comment choisir ?

Est-ce la dégustation à la fin de l'A.G. des délicieuses galettes fabriquées à Vézac ? Ou bien les superbes yeux bleus d'une bufflonne qui ont charmé tous les spectateurs ? Les buffles sont de charmantes bêtes se satisfaisant de peu et de tout. Nous les avons observés dans un élevage près de Conques.

Ne serait-ce pas les moments passés au milieu des macaques qui ont un sens très poussé de la famille et nous ont offert une belle scène familiale: la maman tenant son bébé sur ses genoux avec un adulte et un jeune venus lui tenir compagnie ?

Ou les aigles et bien d'autres oiseaux

s'exhibant obligeamment pour notre plus grand plaisir ?

À chaque sortie un bon repas a marqué nos papilles avec une mention spéciale pour le repas de Noël à Teissières-les-Bouliès.

Ne serait-ce pas tout simplement le plaisir toujours renouvelé d'être ensemble dans le club ou avec d'autres clubs ? Le plaisir d'enrichir son esprit et de se distraire en même temps ?

Finalement, nous n'avons connu que des moments forts au cours de l'année et nous comptons bien que l'année qui vient sera du même niveau.

Meilleurs vœux à tous

Les Epicéas

NOUVELLE ASSOCIATION

LES PAS VÉZACOIS

Dans un objectif de protection du patrimoine naturel et pour le développement d'un tourisme durable, l'association « les Pas Vézacois » est née d'une volonté de la commune et de ses habitants.

L'association a pour but d'aménager les sentiers existants et d'imaginer de nouveaux chemins de randonnée.

Pour ce faire, l'association va s'attacher, dans un premier temps, à inventorier les chemins existants, si nécessaire, les remettre en état praticable à la randonnée, et bien évidemment veiller à leur entretien. Puis, chaque chemin, qui portera un titre significatif, se verra doté d'une signalétique appropriée et fera l'objet d'une carte-itinéraire disponible en mairie.

La création de nouveaux chemins est un autre projet de l'association, afin de pouvoir imaginer un jour « le tour de Vézac » et plus largement un réseau de chemins pédestres en lien avec les communes avoisinantes.



En septembre, « Les Pas Vézacois » ont été « prestataire de services » dans le cadre de la journée de solidarité « les chemins de Via santé » en proposant un nouvel itinéraire pour la plus longue des 3 marches.

L'association « les Pas Vézacois » souhaite par ses actions apporter sa modeste pierre à la vie sociale et associative de la commune et par là même contribuer à son rayonnement.

Comme toute association, pour bien fonctionner, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés.

Alors, si ce n'est déjà fait, venez nous rejoindre !

Notre assemblée générale se tiendra le vendredi 8 février 2019 à la Mairie.

Adresse mail : les.pas.vezacois@orange.fr
Retrouvez nous sur notre page Facebook



Les Pas Vézacois

VÉZAC MADISON

Vive notre première année, explosive ! Toute en couleurs, comme nos nouveaux T-Shirts à l'effigie de notre association.

Effectivement avec un été bien chargé, au vu de nos démonstrations qui se sont déroulées de mai à septembre 2018 à L'AZUREVA de BROMMAT, notre trésorerie s'est bonifiée.

Merci à tous nos danseurs ayant participé, avec convivialité, joie et bonne humeur, pour distraire tous ces vacanciers !

Alors n'hésitez pas pour la saison 2019, faite appel à VEZAC MADISON, si vous souhaitez qu'un grain de folie, gagne vos fêtes communales.

Et, vous oui vous, qui voulez animer vos soirées du jeudi, et bien venez nous rejoindre !

Le Bureau.



15 CRÉA VIDÉOS

NOUVEAU SERVICE

Martine SEMETEYS

Employée à la Direction départementale des Territoires (ex DDE et DDA), j'ai saisi l'opportunité du régime de la micro-entreprise pour réaliser le désir que j'avais de « me mettre à mon compte ».

Autour de la photo et de la vidéo, je vous propose mes services. Ni photographe, ni vidéaste, c'est à partir de vos photos et clips vidéos, que je procède à la réalisation « d'albums-photos » (albums photos « numériques » (sur DVD, clé USB ou envoi mail).

Je me tiens à votre disposition à l'occasion de tous les événements heureux de la vie (mariage, baptême, communion...), les moments de bonheur partagés en famille, entre amis, collègues (anniversaire, anniversaire de mariage, départ à la retraite, cousinade...), les souvenirs de vacances, de voyages... une date importante dans la vie d'un proche, de vous-même...

Je suis à votre écoute pour des créations 100 % personnalisées. Un « album-photos » numérique peut être le complément d'un album-photos « papier », d'un livre-photos, ou être à lui seul un cadeau UNIQUE à offrir ou à s'offrir.

15CreaVideos
MONTAGE PHOTOS VIDEOS
8, hameau de Foulioles
15130 VEZAC
06 77 11 37 25
15CreaVideos@orange.fr



15CreaVideos

ÉCOLE DE VÉZAC

Au mois de janvier, 116 élèves fréquenteront l'école

L'Education Nationale a décidé l'ouverture d'un poste supplémentaire à titre définitif. L'école compte maintenant 6 classes (2 classes en maternelle et 4 classes en élémentaire). Nous avons accueilli, avec plaisir, au mois de septembre, le nouvel enseignant de l'école, Monsieur Pascal André.



Cette année 2018-2019, les classes sont les suivantes :

- Classe des TPS/PS/MS : Mme Bessières, aidée de Mme Rodès.
Au mois de septembre, la classe a débuté avec 17 PS-MS, 8 TPS arrivent en janvier.
- Classe des GS : Mlle Giraud et M. Devémy aidés de Mme Nuq.
Il y a dans la classe 21 élèves.
- Classe des CP : Mme Laporte.
Il y a 16 élèves dans la classe.
- Classe des CE1 : Mme Merle.
Il y a 14 élèves dans la classe.
- Classe des CE2-CM2 : M. André
Il y a 19 élèves dans la classe (13 CE2 et 6 CM2)
- Classe des CM1/CM2 : Mme Gidaszewski.
Il y a 28 élèves dans la classe (13 CM1 et 15 CM2).

Les projets mis en place l'an passé :

En plus du projet d'école, deux autres projets ont vu le jour l'an passé.

- Un projet coopératif. Les enfants de CE1 ont inventé des jeux coopératifs et les ont présentés à d'autres classes du département lors d'une journée au Lioran.
- Un projet artistique avec les deux classes de maternelles. Les enfants ont recréé un chemin sonore et visuel dans le potager de l'école. Les parents et les enfants des autres classes ont pu le visiter au mois de juin.

Les principales sorties effectuées l'an passé :

- Les élèves ont effectué plusieurs sorties sportives :
- Nous avons participé au cross de Lafeuillade au mois d'octobre.
 - une sortie au Lioran pour s'essayer au biathlon, au ski, à la luge et aux raquettes.
 - Plusieurs sorties sportives pour rencontrer les écoles de Labrousse et Prunet.
 - Une randonnée sur les sentiers de l'imaginaire.
 - Une journée à Pailherols avec au programme, pétanque, découverte des chiens de traîneaux et cerfs-volants.
 - Une dizaine de séances de natation pour les enfants d'élémentaire...

Des sorties culturelles étaient aussi au programme :

- Certains enfants sont allés à Carlat pour effectuer la visite virtuelle du rocher.
- Des sorties au cinéma, au musée et au théâtre ont été programmées.
- Plusieurs sorties à la Plantelière ont été organisées avec le concours du CPIE...

Ces sorties sont possibles grâce à la municipalité et l'APE.

Les principales sorties à venir :

Cette année, si la neige est au rendez-vous, les élèves de la grande section au CE2, ainsi que les CM2, effectueront quatre demi-journées au Lioran avec au programme, ski, raquettes, biathlon et luge.

A la suite de ces quatre sorties, toute l'école (sauf les petites sections) participera à une grande sortie à la journée, au Lioran, pour goûter une autre fois aux joies de la neige.

Des sorties au cinéma, au théâtre et au musée sont aussi organisées.

Les parents d'élèves élus :

Titulaires : Mme RONGIER Valérie, Mme FILIOL Céline, Mme FRESQUET-BESOMBES Christine, M. FERREIRA Gabriel, Mme CHWALEK-TOURAILLE Florence, M. VALEX Gérald.

Suppléantes : Mme MARTY Stéphanie, Mme HOSPITAL Amélie, Mme DOMMERGUE Magali.

L'inscription à l'école :

Les parents doivent se présenter à la mairie avec le livret de famille. Une fois que l'inscription en mairie est faite, ils doivent venir à l'école pour l'admission avec le carnet de santé de l'enfant, le livret de famille et la feuille d'inscription donnée par la mairie.

Les investissements :

La municipalité a décidé d'équiper toutes les classes en VPI (vidéo projecteur interactif). Trois VPI seront donc achetés pour compléter ceux déjà présents.

L'équipe enseignante tient à remercier la municipalité, ainsi que les représentants des parents d'élèves et les membres de l'APE. Tous contribuent au bon fonctionnement de l'école.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter le site de l'école, qui est mis à jour régulièrement.
<https://sitesecoles15.ac-clermont.fr/0150556y/>

LES ACTIONS DU CCAS

La fin d'année est toujours synonyme de distribution de cadeaux, mais là, ce n'est pas la tournée du Père Noël et son traîneau, mais bien celle des membres du C.C.A.S. qui visitent nos octogénaires et nonagénaires. Cette année nous comptons 66 personnes résidentes sur la commune et 8 résidents en E.H.P.A.D. (recensées sur les listes électorales)

Les colis sont confectionnés par Elisabeth et Christophe Justin (UTILE).

Comme chaque année, les membres du C.C.A.S. prennent beaucoup de plaisir à visiter nos aînés.

C'est pour chacun, un réel moment de convivialité et d'échange sur le présent et le passé.

En début d'année, se déroule le traditionnel repas pour les personnes ayant atteint les 65 ans. (246 personnes recensées sur les listes électorales).

Nous comptons en moyenne une centaine de convives autour d'un repas dominical, confectionné par l'équipe du « Nulle Part Ailleurs » et toujours apprécié de tous tant par la qualité culinaire que par le service. Cette journée se termine en musique pour les inconditionnels danseurs.



LA PETITE ENFANCE

Forte volonté politique de la Commune de Vézac de s'inscrire dans une approche globale de l'accueil de la toute petite enfance en partenariat avec le Centre Social et Culturel d'Arpajon-sur-Cère.

Le Relais Petite Enfance (R.P.E.) a pour mission d'informer les familles et les professionnels, d'offrir un cadre de rencontres et d'échanges de pratiques. Depuis 2015 et à raison de 2 demi-journées par semaine, il accueille les tous petits dans leur premier mois, accompagnés de leurs parents, grands-parents ou de leurs assistantes maternelles. Le R.P.E. a pris ses quartiers dans l'ancienne Mairie de Vézac que nous avons réaménagée en un Espace Petite Enfance. Le relais est un service gratuit. Il apporte un temps

d'éveil et de socialisation pour les enfants et permet des temps conviviaux, des temps de parole et de discussions pour les adultes.

Afin d'ajuster les réponses aux demandes de modes de garde, nous avons lancé avec les professionnels du Centre Social et Culturel, un collectif « Petite Enfance » pour apporter de nouvelles possibilités aux jeunes parents de notre Commune. Mettre en œuvre des réponses rapides et innovantes pour le bien vivre des familles vézacoises, telle est notre volonté partagée. Ce nouveau service rattaché au multi accueil du Centre Social et Culturel, aura pour mission de favoriser l'accueil familial dans notre Espace Petite Enfance.

Être accompagné(e) pour ne plus renoncer à ses soins

L'Assurance Maladie propose depuis juin 2018 un accompagnement personnalisé pour permettre à chacun de réaliser les soins dont il a besoin. L'entrée dans le dispositif peut se faire directement auprès de la CPAM ou en passant par le centre communal d'action sociale.

Chacun peut être amené à repousser une consultation chez son médecin traitant ou chez un spécialiste, à renoncer à s'équiper en lunettes ou en appareil auditif ou à se faire opérer par exemple. Diverses raisons peuvent en effet conduire à reporter des soins à plus tard ou à les abandonner :

- l'absence de complémentaire santé ou une couverture complémentaire inadaptée* ;
- des soins ou des examens trop coûteux ;
- des professionnels de santé éloignés du domicile, des difficultés à se déplacer ou à obtenir un rendez-vous rapidement ;
- une méconnaissance du système de santé ou tout simplement de ses propres droits ;
- une rupture dans sa vie, la perte d'un proche, l'inactivité professionnelle, des revenus modestes.

En l'absence de soins, l'état de santé peut se dégrader et cela peut aussi avoir des conséquences pour l'entourage, au sein de la famille ou dans le cadre professionnel.

La CPAM vous permet d'être accompagné en cas de difficultés liées à votre santé ou à celle de votre famille, qui ont pu entraîner le report ou l'abandon total des soins depuis plusieurs mois, voire années.

Renoncer n'est pas un choix. Si vous êtes concerné, les conseillers de la CPAM sont des interlocuteurs privilégiés pour vous aider dans vos démarches d'accès aux soins et à la santé. L'objectif est de « **trouver des solutions ensemble** », vous et le conseiller, en établissant une relation de confiance.

Vous pouvez vous rendre à l'accueil de la CPAM pour évoquer vos difficultés d'accès aux soins auprès des conseillers qui vous reçoivent en précisant le ou les soins que vous ne réalisez pas, depuis combien de temps et pour quelle(s) raison(s). Le conseiller de la CPAM vous expliquera le déroulement de l'accompagnement et de quelle manière il va pouvoir vous aider. Il devient votre interlocuteur unique et met en place avec vous un suivi personnalisé en plusieurs étapes.

Également, certains partenaires de l'Assurance Maladie comme le centre communal d'action sociale (CCAS) de Vézac peuvent avec votre accord, vous mettre en relation avec la CPAM. N'hésitez pas à solliciter le CCAS !

Trouvons ensemble des solutions

à la CPAM à Aurillac - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h45
ou dans un autre point d'accueil voir liste sur ameli.fr
Par téléphone au 36 46 (0,06 € + prix de l'appel) du lundi au vendredi de 8h à 17h30

auprès du CCAS de la commune de Vézac

* Et si vous aviez droit à un vrai coup de pouce pour votre budget santé ?

La CMU-C et l'ACS sont deux aides permettant l'acquisition d'une complémentaire santé pour des personnes disposant de revenus modestes. L'attribution de ces aides dépend de la situation et des ressources financières du foyer. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec la CPAM du Cantal pour une étude de votre situation.

Pour vérifier votre éligibilité à la CMU-C ou à l'ACS, vous pouvez également utiliser le simulateur en ligne d'ameli.fr

Le Centre Social d'Arpajon a mis en place « **Les Ambassadeurs du numérique** » sur plusieurs communes : Arpajon, Carlat, Vezels-Roussy, Yolet, Giou de Mamou, Labrousse et Vézac

Tous les jeudis de 9h à 12h, deux personnes salariées du Centre Social viennent en mairie, avec les ordinateurs ou tablettes, afin de vous proposer une prise en main

ludique de l'ordinateur et la découverte d'internet ainsi qu'un atelier E-Administration. (traitement des formulaires administratifs, déclaration d'impôts etc....) Les inscriptions se font en mairie.

Le concept connaît déjà un réel succès. (18 personnes ont commencé depuis le 12 novembre 2018).

N'hésitez pas à vous faire inscrire si vous êtes intéressé.

LA CITÉ DES AÎNÉS

Sa réalisation est la concrétisation d'un engagement électoral, outre la réponse à l'allongement de l'espérance de vie, ce nouveau lieu de vie verra la mise en œuvre d'un projet en faveur du bien vieillir.

Pour une parfaite intégration sur la Commune, elle sera positionnée au cœur du lotissement du Centre Bourg, elle sera ainsi à proximité par liaison piétonnière de l'ensemble des structures commerces et services existants.

Sa réalisation a été confiée à la S.A. POLYGONE (financement, construction, gestion). Elle sera constituée d'un ensemble de 18 pavillons locatifs. La première tranche sera de 12 pavillons (terminée au milieu de l'année 2020), les 6 premiers pavillons seront achevés fin 2019.

Cette première partie comprendra :

- 4 T2 et 2 T3 équipés d'abri pour véhicule, d'un rangement de 7 m² et d'un jardin privatif,
- 4 T2 ET 2 T3 équipés d'un garage de 21 m² et d'un jardin privatif.

Les T2 seront d'environ 50 m² habitables (hors garage) pour un loyer d'environ 330 à 400€ (hors APL).

Les T3 seront d'environ 70 m² habitables (hors garage) pour un loyer d'environ 460 à 500€ (hors APL).

Ces logements seront à haute performance énergétique (pompe à chaleur) et ils ont été conçus pour accueillir des personnes avançant en âge.



LA MAISON COMMUNE ET D'ACTIVITÉS PARTAGÉES

Sous l'impulsion de l'équipe municipale, elle sera l'outil pour la mise en œuvre et la réussite d'un véritable projet de vie sociale.

Ce nouvel espace de vie et de rencontre accueillera les résidents de la Cité des Aînés mais aussi l'ensemble des Associations Communales. De même en accord avec l'ensemble de l'équipe éducative des Ecoles, des rencontres et activités intergénérationnelles seront

mises en places ainsi que des activités périscolaires. (TAP).

Elle sera également mise à la disposition de plusieurs partenaires intervenant dans les domaines du social et de l'accompagnement. (Foyer de vie, maison de retraite d'Arpajon-Sur-Cère, CLIC, Main dans la Main, MSA, Mutuelles, Etc...)



LE FINANCEMENT DE CES 2 PROJETS

L'ensemble de ces deux projets auquel il faut ajouter les travaux de voiries et réseaux représentent un coût financier très important d'un montant total de l'ordre de 2,2 millions d'euros.

- La Cité des Aînés d'un montant de 1,32 millions d'euros est financée par la SA POLYgone par le biais de prêts de la Caisse des Dépôts et Consignations, de subventions accordées par l'Etat, par la CARSAT et des Caisses de Complémentaire Retraite.
- L'ensemble des travaux voiries et réseaux et la construction de la Maison commune d'un montant total de 860 000 euros sont financés par la Commune.

Depuis plus de 2 ans maintenant, élus et services administratifs ont établi de nombreux dossiers de demandes de subventions. Si toutes les réponses ne sont pas connues à ce jour, de nombreux partenaires

institutionnels ont déjà répondu présents :

- L'Etat (Subvention Dotation Equipement Territoires Ruraux) : 180 000 €
- L'Europe (Fond LEADER) : 75 000 €
- Le Conseil Régional : 40 000 €
- La Convention Contrat des Ruralités (FSIL) : 45 000 €
- La CARSAT (Caisse de Retraite) : 30 000 €

D'autres partenaires ont été sollicités, Conseil Départemental, Mutuelles et Complémentaires Retraites, nous attendons les réponses.

Le reste à charge pour la Commune devrait être de l'ordre de 50 % de l'opération soit 440 000 €. Cette somme sera financée par la vente de 10 parcelles de terrain à bâtir au Lotissement des Terrons 3 (Total 350 000 €), le solde de 90 000 € sera de l'autofinancement Communal.

L'ESPACE COMMERCIAL ET LOGEMENTS

Objectifs

Afin de compléter l'offre commerciale et médicale, la commune a choisi de porter un troisième projet avec la création d'un espace commercial en face de celui existant, mutualisé avec la création de 12 logements sur 2 étages.

Description

Le projet sera proposé en deux phases :

- Une première phase comprendra une boucherie-charcuterie et une boulangerie-pâtisserie avec 6 logements.
- Une deuxième phase sera composée d'une pharmacie et un cabinet médical avec 6 logements.

La création de commerces sur la phase 1 et de services sur la phase 2 vient parfaire l'ensemble des projets en apportant un plus par sa proximité de la Cité des Aînés, du foyer, de la majorité des habitations du Bourg. Sa localisation favorise des déplacements à pied pour chacun et évite par là même l'utilisation de véhicules.

La population Vézaçoise et des communes environnantes bénéficieront ainsi de tous les commerces et services de proximité.

Les commerces et le cabinet médical seront sous maîtrise d'ouvrage de la Commune. Les logements seront sous maîtrise d'ouvrage de l'Office Public de l'Habitat du Cantal- Logisens. Cet espace commercial créera environ 15 emplois supplémentaires sur la Commune.

UNE NOUVELLE ENTRÉE DE LA COMMUNE :

- AMÉNAGÉE
- FACILE D'ACCÈS
- UNE SIGNALÉTIQUE COMMUNE AVEC LES COMMERCES EXISTANTS
- UNE OFFRE COMPLÉMENTAIRE ET DIVERSIFIÉE



UNE PLACE PUBLIQUE ET DES COMMERCES/SERVICES POUR :

- UN LIEU CONVIVIAL ET DE RENCONTRE
- DES MARCHÉS
- UN LIEN AVEC L'ESPACE COMMERCIAL EXISTANT
- DES ANIMATIONS



FINANCEMENT (1^{ère} phase)

La société Logisens finance les logements, la commune finance les futurs commerces et la nouvelle place publique. Le tableau de financement se présente de la façon suivante. :

- Coût des commerces : 655 000 € H.T.
- Coût de la future place : 211 000 € H.T.
- Coût total : 866 000 € H.T.

Subventions obtenues et sollicitées :

- Etat DETR : 241 000 € (Obtenue)
- Europe FEADER : 287 000 € (Obtenue)
- Région 12 000 € (Obtenue)
- Conseil Départemental 52 000 € (sollicité)

Total : 592 000 €

Reste à charge de la commune : 274 000 € dont 74 000 € en autofinancement et 200 000 € en emprunt (partiellement compensé par les loyers des commerçants).

LES TRAVAUX DE LA COMMUNE

Ils sont toujours très divers et nécessaires au bon état général de nos bâtiments et de notre environnement.

Balayages divers, élagage, débroussaillage, tonte, nettoyage des écoulements d'eau, déneigement, pose d'illuminations de Noël, entretien du cimetière et aides matérielles ont été les activités principales de l'année 2018.

L'ensemble de ses travaux d'entretien, ainsi que l'aide aux associations (montage et démontage des chapiteaux, tables, bancs) représente une charge de travail importante souvent méconnue. C'est pourquoi, il nous est apparu nécessaire de les communiquer :

- Passage de l'épareuse 127 heures,
- Taillage haies, arbres élagages 236 heures,
- Nettoyage et curage des fossés 334 heures,
- Tontes, débroussaillages 976 heures,
- Aide aux associations 498 heures,
- Balayage 120 heures.

D'autres activités plus spécifiques ont été réalisées par les agents :

- Peinture des passages protégés,
- Réfection d'un mur pour réaliser une fresque à l'école du haut dans le cadre des TAP,
- Remplacement délicat des vitres du préau de l'école du bas,
- Nettoyage et modification des abords de la Maison du Tillit,
- Déplacement de l'aire de jeux enfants au Terrons.

Travaux effectués par les Entreprises :

- Aménagement du site les Terrons III (foyer de vie – cité des Aînés) par l'entreprise EUROVIA,
- Changement du matériel informatique à la Mairie par Déclic Informatique,
- Achat de tailles haies sur batterie.



Nous remercions les agents du service technique pour leur investissement au service de notre commune.

LA VIE MUNICIPALE



Camille Frigière remplace Benjamin qui était arrivé en fin de contrat à l'école, et ceci depuis le mois d'octobre. Elle assure les garderies du matin, midi et soir ainsi que l'aide aux devoirs. Camille coordonne les TAP le vendredi après-midi. En plus de ses missions au niveau de l'école, elle va mettre en place des projets intergénérationnels avec la Cité des

Aînés, le Foyer de vie et profiter de la maison commune pour les animations.

A partir de janvier elle commence une formation BPJEPS animation sociale dans le cadre de son contrat. Ce qu'elle aime faire avec les enfants se sont les activités manuelles et ce qu'elle aime le moins c'est faire « la police » et sanctionner.

Nous remercions tout le personnel de l'école qui doit s'adapter à des réorganisations de dernière minute pour assurer le bon fonctionnement de nos services.

Annie Kuras
Main dans la main "moments partagés"

06 70 21 88 18
8, montée du Tillit - 15130 Vézac
ak.maindanslamain@gmail.com

 Green Staff



Ouvert le lundi et mardi 8h/14h
Du mercredi au dimanche 8h/21h

BAR RESTAURANT

Pizzas sur place
ou à emporter
Cuisine régionale
Repas ouvriers

4, rue Marcel Dauzier
15130 VÉZAC
04 71 62 40 80

Les Serres du Goueyre
Horticulture

Production Locale - Vente au Détail

Plantes à Massif - Géraniums
Plants de Légumes - Chrysanthèmes - Pépinière

Le Goueyre - 15130 VÉZAC - 04 71 62 96 02

Garage Lavergne
Agence **motrio**



11, Hameau de Louradou
15130 Vézac - 04.71.62.43.65

Les Chemins de VIASANTÉ sont (à nouveau) passés par Vézac !

Sous un soleil radieux, les départs des randonnées ont été lancés...

Son objectif ? Faire participer public valide ou moins valide à une marche solidaire au profit des Chiens Guides d'Aveugles Centre-Ouest et d' « Aurillac pour Elles ». Grâce à votre mobilisation, VIASANTÉ Mutuelle a doublé la somme récoltée aux inscriptions et a permis de reverser 5 000€.

A la salle des fêtes, une ambiance festive marquait le départ des trois circuits repérés et préparés par l'association des « Pas Vézacois ». Nous avons accueilli 870 randonneurs auxquels étaient remis tee-shirts et chapeaux aux couleurs de l'évènement. Egalement, au programme de l'après-midi : un atelier nutrition avec dégustation de smoothies animé par le pôle prévention de VIASANTÉ Mutuelle, une initiation au Golf, accessible aux personnes à mobilité réduite, une démonstration de matériel adapté à la pratique du ski par Guillaume FAGE, moniteur à l'ESF du Lioran, des stands d'informations sur les chiens guides d'aveugles, La ligue contre le Cancer, « les bienfaits du sport avec un handicap » animés par la commission Sport et Handicap, le DAHLIR, Handicap et Société ainsi qu'une animation musicale de rue déambulante sur les circuits et les ravitaillements avec la Horde. La remorque transportant les musiciens a été prêtée par le Garage Blanc et décorée par les enfants de l'école de Vézac.

Une tombola a permis de faire gagner un baptême de l'air pour 3 personnes offert par l'Aéro Club d'Aurillac.

Cet après-midi fut animé au micro par Serge MIELVAQUE, Président de Radio Pays d'Aurillac.

Invités d'honneur de la manifestation, 5 joueurs du Stade Aurillacois, Bastien COLLIAT, Youssef AMROUNI, Marius VIALLE, Flavien NOUHAILLAGUET et Albert VALENTIN qui ont porté dignement la joëlette et poussé les hippocampes mis à disposition par l'APF.

L'évènement était clôturé par un pot d'arrivée à la salle des fêtes, où avait lieu la remise des chèques à Robert LAGARDE, Président du CDOS pour « Aurillac pour Elles » et Jeannette VERGNE, administratrice de la Ligue contre le cancer pour un montant de 1.000€ ainsi qu'à Solange MACHICOANE, Présidente des « Chiens Guides d'Aveugles Centre-Ouest » pour un montant de 4.000€.

Elodie LOUREIRO qui présentait son livre « Le drôle de métier du chien Atchoum » sur la vie d'un chien guide d'aveugle, nous faisait l'honneur de remettre une participation sur la vente de son livre à cette dernière association.

Mais la journée n'était pas finie puisque le comité des fêtes proposait une buvette, un repas et une soirée dansante animée par Benoît CASTANIER de l'ARCHE pour se quitter dans la joie et la bonne humeur...



Cette journée fut un véritable succès grâce à la mobilisation de nombreux acteurs locaux.

Tout d'abord, le maire, Jean-Luc Lentier, l'ensemble de son conseil municipal et le personnel communal ainsi que l'association Les Terrons avec sa présidente Régine VALAT, le comité de jumelage et son président Michel Joanny, l'Ecole Française de Boulangerie et de Pâtisserie avec Christian VABRET et ses élèves aux Château de Salles, le golf de Vézac avec la coordination de Colette OGLAZA et de Jean-Luc NOURRISSON, les Bognats 4x4 avec leur président Paul LAFON, le comité des fêtes Festi'Vézac avec son président, Mickaël VIGNE, l'ESAT OLMET représenté par Thierry HUMBERT et Sylvie MALROUX, le Running Club d'Arpajon avec Serge PONS, Les Epicéas avec sa présidente Marie-Jeanne BESSON, le CDRP 15 représentée par Evelyne ROUQUET.

80 bénévoles (dont les jeunes de la section bac pro du groupe Gerbert à Aurillac) ont été mobilisés pour faire vivre cet élan de solidarité.

Les « Chemins de Viasanté » étant portés sur d'autres départements du territoire français, nous pouvons nous réjouir de ce bilan exceptionnel puisque aucun d'entre eux n'a jamais réuni autant de monde ! Félicitations à tous !

Un grand merci à la population Vézacoise pour sa large participation et à toutes les associations locales pour leur implication et leur enthousiasme autour de ce projet. Une journée sous le signe du partage et de la solidarité pour porter un autre regard sur la différence...

Face à ce nouveau succès, une édition 2019 des Chemins de VIASANTÉ est déjà programmée le samedi 21 septembre avec un nouveau défi à relever et lancé par Jean-Luc LENTIER, réunir plus de 1.000 participants !

Nous comptons sur vous pour atteindre ce nouvel objectif dans la convivialité.

Stéphanie DELORME



LES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE 2018

VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ



VISITE DE JOSIANE COSTE - SENATRICE



POSE DE LA 1^{ÈRE} PIERRE DU FOYER DE VIE



SOIRÉE THÉÂTRE



DÉPART DE BENJAMIN ET MARGAUX



FÊTE DU PAIN



FOULÉES ARPAJONNAISES



FÊTE DE L'ÉCOLE



14, Avenue du garric - 15000 Aurillac
Tél.: 04 71 63 88 27 / Port.: 06 82 07 76 51 / Fax: 04 71 63 88 48
cde@net15.fr / www.cde-tp.com



HOSTELLERIE****
DU CHATEAU DE SALLES
RESTAURANT GASTRONOMIQUE

INFO@CHATEAUSALLES.COM
TEL : +33(0)4.71.62.41.41
FAX : +33(0)4.71.62.44.14

ROUTE DU CHATEAU DE SALLES 15130 VEZAC
WWW.CHATEAUSALLES.COM

CHATEAU DE SALLES
Christian Vabret
Meilleur Ouvrier de France



GAEC DE VEZAC
Runhac 15130 VEZAC

Vente de fromage

Gardes Pascal 06.47.91.82.42.
Bornes Yannick 06.66.26.71.04.
Gardes Stéphanie 06.61.21.67.30.
gardes-pascal@wanadoo.fr



Mr LAMOUREUX
Louradou - 15130 Vézac
Port.: 06 87 23 62 76

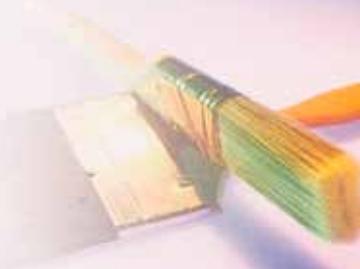
ZINGUERIE - COUVERTURE



COUVERTURE CANTAL TOITURE
au service du particulier

Alexandre CARTEAU
Rue des Frères Lumière Z.I. de Sistrières 15130 ARPAJON/CERE
15130 ARPAJON/CERE - cantaltoiture@bbox.fr - Port. 06 42 40 12 61

BOS YVES
Peintures, Papiers peints,
Revêtements sols et murs,
Parquets flottants.



11 Hameau de Montanhac
15130 VEZAC

04.71.64.17.71
06.31.96.22.90



CAISSE LOCALE VÉZAC

Président : Laurent LOURS - 04.71.62.41.56
Secrétariat : Agence Arpajon 04.71.63.43.06



Tous Transports Assis
Médical et Valide
Toutes Prestations

Toutes Distances - Petits Colis
Communes de rattachement :
Yolet, Labrousse et Vézac

15130 VÉZAC **04 71 62 42 76**

Vente Cantal à la Ferme
Famille LOURS

GAEC de l'allée de l'Espinet
15130 Vézac - Tél.: 04.71.62.41.56

TAXI
conventionné

Odette ROBERT
Toutes distances - 24h/24 - 7j/7

3 véhicules climatisés à votre service, minibus (9P.) transport médical et privé,
consultation, entrée et sortie d'hôpital, livraison de colis, courses...

06 87 58 89 28 - 04 71 46 70 27

Communes de stationnement
VÉZAC 15130 - MARCOLES 15220

les bijoux
L'Emilie



<http://les-bijoux-demilie15.skyrock.com>
daudeemilie15@hotmail.fr
06 69 54 24 31  les bijoux d'Emilie



1, place Alfred CHARDON - 15130 VEZAC
Tél.: 04.71.62.40.09 / fax : 04.71.62.42.67
Email : mairie.vezac@wanadoo.fr
www.vezac.fr